

Demande d'Audience auprès du 1^{er} Ministre

LETTRE OUVERTE :

Monsieur Gabriel ATTAL
Premier Ministre

Cabinet du Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne

Objet : Demande d'audience auprès du 1^{er} Ministre.

Monsieur Le Premier Ministre,

Depuis bien trop d'années, les personnels administratifs et les personnels techniques, dits corps à statut interministériel (COSI), des ministères que je représente en ma qualité de Secrétaire Général de la FAGE-FO, voient passer les trains des réformes des corps métiers de leur administration respective sans jamais que ceux-ci ne s'arrêtent pour eux.

En effet, au fil du temps différents corps métiers ont évolué, mais qu'en est-il de nos corps communs qui semblent être considérés comme les « invisibles » interministériels ? Comment fonctionnerait notre Institution Française sans nos agents administratifs qui exécutent l'ensemble des tâches et formalités administratives indirectement rattachées aux missions premières des ministères auxquels ils appartiennent ? Comment fonctionnerait notre Institution Française sans nos agents techniques qui exécutent, notamment, l'ensemble des opérations techniques de maintenance générale ?

Si l'ensemble des personnels administratifs et des personnels techniques réaffirme, par la juste réalisation des missions, attachement à l'Institution, celle-ci doit prendre en considération très rapidement un mal être ancré, qui va grandissant.

Depuis bien trop d'années, nous ne cessons d'insister quant à l'engagement de travaux qui permettraient de réaliser des évolutions pérennes et pluriannuelles pour nos corps communs à statut interministériel.

Les quelques efforts consentis dernièrement pour certaines catégories de ces corps qui, ne l'oublions pas, sont représentés par des adjoints administratifs, des secrétaires administratifs, des attachés d'administration, des adjoints techniques et techniciens, sont misérablement dérisoires et provoquent un effet tassement.

Depuis bien trop d'années, en réalité aucun projet concret n'a réellement été proposé ; aucune avancée statutaire et indiciaire n'a été véritablement consentie pour eux.

Ces personnels de l'ombre ne se voient attribuer aujourd'hui que des bribes d'avancées indemnitaires ministérielles, telles que ces quelques revalorisations de l'IFSE, indemnité qui,

faut-il le rappeler, n'est pas intégrée dans le calcul des droits à pension, reflet d'une piètre reconnaissance à l'égard de ces corps administratifs et techniques.

Quelques exemples pour illustrer mon propos :

Sur le volet indiciaire, pour mémoire, en 2015 un Adjoint Administratif C1 débutait à l'indice 321 pour terminer à 363.

À ce jour, un Adjoint Administratif C1 ou Technique débute à l'indice majoré 366 et ne peut espérer prendre que 21 points d'indice en 19 ans !

Notons que la plupart des évolutions indiciaires, pour ne pas dire les seules, sont liées à un réajustement dû à l'augmentation du SMIC.

Quel pouvoir d'achat leur est-il garanti ? Ne nous étonnons plus de voir certains fonctionnaires en situation de précarité faire appel aux commissions sociales pour pouvoir faire vivre leur famille. Ne nous étonnons plus de voir certains fonctionnaires dormir dans leur voiture, quand ils peuvent encore en avoir une ...

Outre le volet indiciaire, il est important également de revoir la durée des échelons qui permettrait des évolutions de carrière plus pertinentes.

Une révision des conditions d'avancement de grade et de promotion de corps serait là aussi inévitable.

Au travers des propos ci-dessus, il est urgent d'entamer un réel travail de fond.

La FAGE-FO exige la mise en place urgente d'une vraie politique de revalorisation salariale des Corps à Statut Interministériel, administratifs et techniques.

La FAGE-FO exige une refonte totale des grilles indiciaires des Corps à Statut Interministériel, administratifs et techniques.

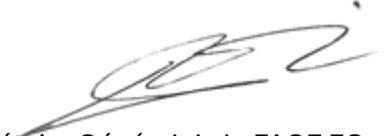
Monsieur Le Premier Ministre,

Dans votre allocution de politique générale à l'Assemblée Nationale du 30 janvier 2024, vous avez présenté votre feuille de route énumérant les priorités du Gouvernement, avec entre autres celle de « désmicardiser la France », assorties de quelques mesures pour une meilleure rémunération du travail mais aussi des services publics accessibles et de qualité partout et pour tous.

C'est dans ce cadre précis que je sollicite de votre haute bienveillance une audience dans la perspective d'ouverture de discussions relatives aux statuts des personnels administratifs et techniques depuis trop longtemps oubliés.

Je vous prie de croire, Monsieur Le 1^{er} Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Emmanuel BAUDIN



Secrétaire Général de la FAGE FO